

La Communauté de communes du massif du Vercors

RECRUTE

Un(e) technicien(ne) bâtiment par voie statutaire à temps complet

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants - 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme touristique et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

Finalité et missions principales du poste

Au sein du Service environnement et travaux et sous la responsabilité du responsable de service environnement et travaux, vous serez en charge de :

- mettre en place et piloter une politique de maintenance et d'entretien des bâtiments et des équipements communautaires (30 sites dont 8 zones d'activités économiques).
- assurer la conduite d'opérations de construction et de rénovation de bâtiments ou d'équipements

Activités principales

Maintenance du patrimoine

- Concernant la maintenance préventive et curative des bâtiments et des équipements (nettoyage, contrôle électrique et incendie, etc.), vous rédigez les pièces techniques, vous participez à la passation des contrats et vous en assurez le suivi technique, administratif et financier
- Vous assurez le pilotage, le suivi et la réception des actions de maintenance, vous recensez les besoins, vous réceptionnez et traitez les demandes, et vous proposez des optimisations à l'échelle de l'ensemble des bâtiments de la collectivité
- Concernant le suivi financier des actes de maintenance, vous préparez le budget de fonctionnement des bâtiments et vous suivez son exécution
- Vous assurez la veille technique et réglementaire des bâtiments et des équipements
- Vous assurez également la gestion du mobilier

Opérations d'investissement

- Dans le cadre de la rénovation et de l'évolution des bâtiments, vous pourrez intervenir en tant que conducteur d'opérations pour les études de programmation, le choix et le pilotage des prestataires (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPS) et le pilotage des travaux
- Dans le cadre des opérations d'investissement, en vue de la maintenance future, vous validerez le choix des équipements et des dispositions constructives, vous participerez aux opérations préalables à la réception et au contrôle des dossiers de

récolement des équipements

Responsabilités en termes de management, de qualité et de sécurité

- Vous êtes responsable du pôle bâtiment équipement et véhicule et vous manager à ce titre 1 agent
- Vous êtes responsable de la conformité réglementaire des bâtiments, équipements, engins et véhicules
- Pour les ouvrages transférés qui relevaient des communes, vous travaillez en étroite collaboration avec les services techniques municipaux qui continuent d'en assurer la maintenance
- Vous êtes l'interlocuteur des chefs d'établissement pour la maintenance des bâtiments

Compétences requises

Savoir

- Maîtriser des réglementations propres aux bâtiments (structure, accessibilité...) et au management de la sécurité
- Connaître les équipements techniques du bâtiment (ascenseur, courant fort, courant faible, chauffage, ventilation, isolation, étanchéité,...)
- Maîtriser des procédures de passation des marchés publics
- Connaître les fonctions de chaque intervenant dans l'acte de construire
- Maîtriser l'informatique : base de données, tableur, traitement de texte, logiciel de DAO type Autocad
- Connaître la fonction publique territoriale
- Réaliser des petites prestations et réparations

Savoir-faire

- Rendre compte
- Établir et suivre les budgets de fonctionnement et d'investissement
- Établir des tableaux de bord (planning, reporting...)
- Animer de réunions et rédaction de compte-rendu
- Assurer une veille technique et réglementaire

Savoir être

- Sens du service public et grande disponibilité
- Capacités d'organisation et force de propositions
- Rigueur et autonomie
- Sens des responsabilités
- Diplomatie

Formation / expérience

- Expérience confirmée dans un poste similaire
- BTS, DUT ou bac+2 équivalent dans le domaine du bâtiment, de la maintenance ou du génie civil
- Permis B indispensable

Conditions statutaires

Poste de catégorie B à temps complet (35h)

Rémunération et conditions de recrutement

Rémunération statutaire et régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité ou

contrat à durée déterminée d'un an (renouvelable) et régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité

Poste à pourvoir

A partir d'octobre 2020

Dépôt de candidatures

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 30 septembre 2020 à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19, chemin de la Croix MARGOT
38 250 VILLARD DE LANS

Ou par e-mail à : severine.grouillet@vercors.org